

Bulletin d'inscription



NOM : PRÉNOM :

ADRESSE POSTAL :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL. : PORTABLE : EMAIL :

CHOIX DE FORMATION: FORMATION SOPHROLOGUE CERTIFIÉE
FORMATION SOPHROLOGUE INCLUANT TITRE RNCP

FORMATION INITIALE SUPÉRIEURE « ÊTRE PRATICIEN SOPHROLOGUE »

Indiquer la ville, la date et le nom de la session:

SPÉCIALISATIONS PRÉCISES

Nom de chaque spécialisation choisie:

MODALITÉS DE CHOIX DE PAIEMENT

- **Option n°1** : Versement d'un acompte de 30% (prélèvement) à l'inscription et le solde en début de formation ou échelonné du début à la fin de formation (par prélèvement automatique uniquement). Pièces à fournir : RIB
- **Option n°2** : Échelonnement des 30% d'acompte avant le début de formation (par prélèvement automatique uniquement) puis échelonnement du solde du début jusqu'à la fin de la formation (par prélèvement automatique uniquement). Pièces à fournir : RIB
- **Option n°3** : Financeur extérieur (Pôle Emploi, Région, Employeur, OPCO...)

Procédure d'inscription : Dès réception du bulletin d'inscription et des pièces demandées, Sup de Sophro édite et vous adresse le contrat de formation comprenant l'échéancier de règlement, les conditions d'annulation, l'autorisation de prélèvement et le règlement intérieur de l'école.

Condition d'inscription : l'inscription est validée par Sup de Sophro dès réception, par mail ou courrier, du contrat de formation, du règlement intérieur et de l'autorisation de prélèvement signés par le stagiaire ou l'organisme payeur.

Confirmation de l'inscription : l'inscription est validée et réputée définitive lorsque les 10 ou 14 jours de rétractation légaux sont purgés, prenant en compte la date de signature du contrat de formation, comme point de départ. Aucune somme n'est encaissée avant la fin de ce délai de rétractation.

Fait à :

Le :

Signature :

Comment s'inscrire ?



Si vous financez vous-même votre formation, 3 possibilités s'offrent à vous :

1. **Par téléphone** : 01.39.97.07.69

2. **Sur notre site** : sous la rubrique "inscription" ou téléchargez le bulletin d'inscription avant de nous l'adresser par mail : contact@supdesophro.fr

3. **Par courrier** : en renvoyant le bulletin d'inscription à Sup de Sophro – 8 rue Louis Blanc, 95320 St-Leu-La-Forêt.

Si vous souhaitez une prise en charge par votre employeur ou un organisme financeur :

01. Demander à votre employeur un dossier ou demander ou télécharger sur le site de l'organisme financeur un dossier. Vous pouvez aussi effectuer un devis sur notre site.

02. Remplir précisément le volet du dossier vous concernant. Envoyer votre dossier avec votre partie remplie à l'EFSS pour que nous remplissions notre partie. Indiquer les dates et formations choisies afin que nous vous adressions un devis précis répondant à vos critères ou effectuer vous-même votre devis en ligne sur notre site www.supdesophro.fr.

03. Dès que vous recevez votre dossier avec notre partie remplie, déposer sans attendre le dossier à l'organisme financeur ou à votre employeur.

04. Attendre l'accord de prise en charge écrit par l'organisme ou l'employeur, n'hésitez pas à les contacter si cela s'avère trop long.

05. Envoyer l'accord écrit de votre organisme financeur ou employeur à Sup de Sophro pour recevoir votre contrat de formation et réserver votre place.

Nous vous conseillons de demander une prise en charge après votre inscription personnelle. En cas de prise en charge par un organisme : Pôle emploi, Fongécif... Nous vous remboursons les sommes avancées après encaissement de la prise en charge.

N.B : Dès la formation commencée nous ne pourrions pas modifier votre financeur.